

Redonner de l'oxygène à nos Etats

Diminuer très fortement les taux d'intérêt sur la vieille dette

Est-il normal que les Etats payent 600 fois plus cher que les Banques privées ? On a appris récemment que la Réserve fédérale américaine a secrètement prêté aux banques en difficulté la somme gigantesque de 1.200 milliards au taux incroyablement bas de 0,01 %¹.

Au même moment, dans de nombreux pays, les peuples subissent de plein fouet des plans d'austérité car les marchés financiers ne prêtent de l'argent à certains Etats qu'à des taux de 6, 7 ou 11 %. Asphyxiés par de tels taux d'intérêt, les gouvernements sont poussés à bloquer les retraites, les allocations familiales ou les salaires des fonctionnaires et à couper dans les investissements, ce qui accroît le chômage et va nous faire plonger bientôt dans une récession d'une extrême gravité.

Est-il normal que, en cas de crise, les banques privées, qui se financent d'habitude à 1 % auprès des Banques centrales, puissent bénéficier de taux à 0,01 % mais que, en cas de crise, les Etats soient obligés, au contraire, de payer des taux 600 ou 800 fois plus élevés ?

« Etre gouvernés par l'argent organisé est aussi dangereux que par le crime organisé » affirmait Roosevelt. Il avait raison. On ne peut pas continuer à chouchouter les banques en maltraitant les Etats et les peuples.

Comment donner de l'oxygène à nos finances publiques immédiatement ? Comment agir sans modifier les Traités, ce qui demandera des mois de travail et deviendra bientôt rigoureusement impossible si l'Europe est de plus en plus détestée par les peuples ?

L'essentiel des sommes que nos Etats empruntent sur les marchés financiers concernent des dettes anciennes. En 2012, la France doit emprunter quelques 400 milliards : 100 milliards qui correspondent au déficit du budget (qui serait quasi-nul si on annulait l'essentiel des baisses d'impôts octroyées depuis dix ans) et 300 milliards qui correspondent à de vieilles dettes, qui arrivent à échéance et que nous sommes incapables de rembourser si nous ne nous sommes pas ré-entendés pour les mêmes montants

1 Cf la tribune de Michel Rocard et Pierre Larrourou dans Le Monde du 3 janvier 2012.

quelques heures avant de les rembourser.

Le passé, c'est le passé. Faire payer des taux d'intérêt colossaux pour des dettes accumulées il y a 5 ou 10 ans n'aide pas du tout à responsabiliser les gouvernements mais seulement à asphyxier nos économies au seul profit de quelques banques privées : sous prétexte qu'il y a un risque, elles prêtent à des taux très élevés, tout en sachant qu'il n'y a sans doute aucun risque réel puisque le Fonds Européen de Sécurité est là pour garantir la solvabilité des états emprunteurs...

Il faut en finir avec ce «2 poids, 2 mesures» ! En nous inspirant de ce qu'a fait la Banque centrale américaine pour sauver le système financier, nous proposons que la «vieille dette» de nos Etats puisse être refinancée à des taux proches de 0 %.

Il n'est aucunement besoin de modifier les Traités européens pour mettre en œuvre cette idée : certes, la Banque centrale n'est pas autorisée à prêter aux Etats Membres mais elle peut prêter sans limite aux organismes publics de crédit (article 21.3 du statut du système européen des banques centrales) et aux organisations internationales (article 23 du même statut). Elle peut donc prêter à 0,01 % à la Banque Européenne d'Investissement, à la Caisse des Dépôts ou à n'importe quelle banque publique nationale qui, elles, peuvent prêter à 0,02 % aux Etats qui s'endettent pour rembourser leurs vieilles dettes.

Rien n'empêche de mettre en place de tels financements dès le mois prochain² ! On ne le dit pas assez : en ce début 2012, beaucoup ont peur que la zone euro explose à cause d'un défaut de paiement de l'Italie **mais le budget de l'Italie présente un excédent primaire** : le budget serait à l'équilibre si l'Italie ne devait pas payer des frais financiers de plus en plus élevés. Faut-il laisser l'Italie sombrer dans la récession et la crise politique ou faut-il, accepter de mettre fin aux rentes des banques privées ? La réponse devrait être évidente pour qui agit en faveur du bien com-

2 Un responsable de la BCE l'a confirmé dans La Tribune du 9 janvier 2012. L'analyse de Michel Rocard et Pierre Larrourou est juste : pas besoin de modifier les Traités. La solution est applicable immédiatement et changerait radicalement la situation pour la Grèce, l'Italie ou l'Espagne.

mun.

En Grèce et au Portugal, on voit, grandeur nature, comment les plans de rigueur au lieu de «soigner le malade» provoquent en même temps la récession, l'aggravation de la crise des finances publiques et une crise politique. Il est évident que la multiplication des plans d'austérité amène à une situation explosive. Il est vital pour notre société de lever le couvercle avant que la marmite explose.

« Imposer des plans d'austérité en période de récession constitue **un mélange politique détonant**, écrit Jean-Jacques Mevel dans Le Figaro du 29 décembre 2011. En Grèce, en Espagne et en Italie, personne ne parie sur la longévité de nouveaux gouvernements face à la grogne sociale, à la montée du chômage et à des plans de rigueur à répétition.» Pour conserver les rentes des banques, allons-nous laisser l'Europe sombrer dans l'instabilité politique ?

En Italie, ce ne sont pas seulement les syndicats qui contestent les plans d'austérité. Le 13 décembre 2011, dans La Tribune, c'est «la patronne des patrons» italienne, Emma Marcegaglia, qui dénonçait les excès d'austérité imposés par l'Europe et exhortait les dirigeants européens à rompre le plus vite possible avec leurs «positions rigides».

Le rôle fondamental que les Traités donnent à la Banque centrale est de veiller à la stabilité des prix. Comment peut-elle rester sans réagir quand certains pays voient le prix de leurs Bons du trésor doubler ou tripler en quelques mois ? La Banque centrale doit aussi veiller à la stabilité de nos économies. Comment peut-elle rester sans agir quand le prix de la dette menace de nous faire tous tomber dans une récession «plus grave que celle de 1930» d'après le Gouverneur de la Banque d'Angleterre ?

Si l'on s'en tient aux Traités, rien n'interdit à la Banque centrale d'agir avec force pour faire baisser le prix de la dette. **Non seulement rien ne lui interdit d'agir, mais tout l'incite à le faire.**

Cela ne nécessite aucune révision des traités mais juste une décision politique qui acte 1. que les dettes anciennes doivent être traitées à taux 0 (ou presque) et 2. qui autorise aussi la Banque Centrale Européenne à fournir à la BEI ou aux banques publiques nationales autant de liquidités que nécessaires si les taux demandés par les marchés montent au dessus d'un certain niveau.

Cette proposition peut être mise en œuvre immédiatement pour alléger le coût de la vieille dette mais aussi pour «calmer le jeu» sur les dettes nouvelles en cas d'attaque spéculative contre tel ou tel état européen : « Il faut libérer la BCE de ses entraves et lui demander d'intervenir sur le marché des dettes souveraines, sans pour autant éliminer la pression sur les pays qui ont besoin de s'ajuster,

affirme ³ **François Bourguignon, ancien chef économiste de la Banque mondiale.**

Un engagement de la BCE à ne pas laisser les spreads ⁴ des pays membres passer un certain seuil, disons pour fixer les idées 50 % des niveaux actuels, cassera pour un certain temps la spirale de hausse ». En clair, si les banques ou les marchés sont trop gourmands, le BCE intervient avec cette proposition pour calmer le jeu. Les marchés ne peuvent plus dicter leurs conditions.

Dans tous nos pays, les citoyens sont en colère contre les privilèges exorbitants de certaines banques. « Les banques doivent payer » dit souvent le Ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble.

La situation de la France est moins dégradée que celle d'autres pays mais nous n'allons pas laisser abîmer nos écoles, nos hôpitaux, nos centres de recherche et l'ensemble de notre système social pour sauver la rente d'un tout petit nombre. Comme citoyens adultes, comme Pères et Mères de famille, nous ne pouvons pas accepter plus longtemps le triomphe de la cupidité et la dictature des marchés.

Alain Juppé disait en 2000 qu'il fallait ouvrir une «crise clarificatrice avec les Anglais» pour savoir si, oui ou non, ils veulent d'une Europe démocratique. De même, il faut aujourd'hui ouvrir une «crise clarificatrice» au sujet du lien entre les banques et les dirigeants européens : «nul ne peut servir deux maîtres à la fois». Soit les politiques sont au service des peuples, soit ils sont au service des rentiers. Il devient urgent de choisir et de lever toute ambiguïté. Si l'Europe est bien au service des peuples et non des banquiers, il doit être évident pour tous, et immédiatement, que la dette ancienne doit être refinancée à un taux réel proche de 0.

Un responsable de la BCE et plusieurs juristes l'ont confirmé dans La Tribune du 9 janvier 2012 : notre analyse est juste : pas besoin de modifier les Traités ! La solution est applicable immédiatement et changerait radicalement la situation pour la Grèce, l'Italie ou l'Espagne et donc pour l'Europe toute entière.

www.Roosevelt2012.fr

³ Les Echos du 30 novembre 2011.

⁴ Le spread est la différence entre les taux d'intérêt qu'imposent les marchés à un Etat en difficulté (la Grèce ou l'Italie) et les taux payés par un pays qui se finance à bon compte (comme l'Allemagne).